



Assemblée générale

Distr. limitée
9 juillet 2024
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-sixième session

18 juin-12 juillet 2024

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

**Fédération de Russie* et République arabe syrienne* : amendement au projet
de résolution [A/HRC/56/L.13](#)**

56/... Les droits de l'homme dans le contexte du VIH et du sida

1. Vingt-deuxième alinéa du Préambule

Lire comme suit l'alinéa :

Considérant que la prévention combinée du VIH comprend des comportements sexuels responsables, la promotion et la distribution de préservatifs, la prophylaxie préexposition et postexposition, la circoncision masculine médicale volontaire, des traitements de la toxicomanie efficaces et fondés sur des données scientifiques, conformément à la législation nationale, les services de santé mentale et le soutien psychosocial, les services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris le dépistage et le traitement des infections sexuellement transmissibles, l'existence de cadres juridiques et réglementaires favorables, et le plein accès à l'information et à l'éducation,

2. Paragraphe 12, deuxième ligne

Au lieu de l'éducation et la formation aux droits de l'homme *lire* l'éducation et la formation aux droits de l'homme et une éducation et une formation destinées à la promotion des comportements sexuels responsables

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

